

OFFERT PAR **DOETSCH GRETHER**

Cybermedication dans le DEP: état des lieux

Actuellement, le **DEP** ou Dossier électroniques du Patient offre un **plan de médication partagé** qui est remanié pour mettre en place une véritable cybermédication. Dans la plupart des officines ou établissements de soins, le DEP propose une liste de médication sous format PDF. Cependant, pour fluidifier, accélérer et sécuriser les échanges d'informations entre les différents professionnels de santé, il est prévu d'y intégrer la cybermédication. Faisons le point sur ce que recouvre le terme «cybermédication» et sur les avancées de son déploiement.

Qu'est-ce que la cybermédication?

Lors du lancement du DEP, la liste des traitements pris par le patient ne sera disponible que sous format PDF. Cette méthodologie peut s'avérer fastidieuse pour les professionnels de santé puisqu'il sera nécessaire de réaliser, lors d'un changement de médication, un téléchargement de la nouvelle version de l'ordonnance. Pour faciliter le travail des professionnels de santé, dont les pharmaciens, les équipes technique et sémantique [d'eHealth Suisse](#), en partenariat avec l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique) et des fournisseurs de plateforme, ont décidé de développer la cybermédication. Il s'agit d'un document digital interactif et automatisé permettant à la liste de médication d'être mise à jour en temps réel. Ce document sera bien sûr accessible sur une plateforme sécurisée. «En 2017, l'IPAG (groupe interprofessionnel sur le DEP) a élaboré des spécifications pour les formats d'échange de l'eMedication. Les travaux ont montré que l'ensemble du processus de la cybermédication se compose de six formats d'échange. Les six formats d'échange sont la décision thérapeutique, la prescription, la dispensation, le commentaire, la liste des médicaments et enfin, le plan de médication. Il reste à vérifier dans la pratique comment ces six **formats d'échange** seront utilisés au quotidien» explique l'un des spécialistes de la cybermédication de l'équipe eHealth Suisse à Alicia Grandu du département Information et Habilitation d'eHealth Suisse que nous avons contacté.



Construire l'architecture informatique et fédérer les acteurs

La phase 2 du processus de mise en place de la cybermédication, mis en place en 2022 dans le cadre légal suisse, prévoit d'unifier le format et les appellations du document de médication. Il sera alors possible de télécharger le PDF et d'en modifier les données par voie informatique avant de le réintégrer sur le DEP. La phase 3 du projet de développement de la cybermédication est en cours de consultation. Dans cette étape, il s'agit de réfléchir sur l'architecture informatique permettant à l'ensemble des informations sur la cybermédication de se retrouver au même endroit dans le DEP avec des données structurées. Pour le spécialiste de la cybermédication d'eHealth Suisse : «L'architecture du DEP

a une approche décentralisée avec différentes communautés telles que les hôpitaux et les communautés référence avec leurs plateformes. Cette approche est très compliquée.» Pour Benjamin Bugnon, chef de projet pour l'association [CARA](#), une des deux communautés DEP certifiées et localisées spécifiquement en Suisse Occidentale (FR, JU, GE, VD, VS). «L'enjeu de la phase 2 est surtout d'amener progressivement tous les acteurs à mettre à jour un même plan de médication, et ceci à travers leurs outils habituels qui sont commercialisés par des entreprises privées. Avec la phase 3, chaque utilisateur peut retrouver ce qui a été modifié, par qui, et pourquoi. C'est cette information sur l'historique qui évitera des appels, des doutes, du stress et de la confusion. Un tel soutien sera susceptible de fédérer progressivement les acteurs cliniques et informatiques». ■



POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez la suite de notre article dans notre prochaine newsletter ou en flashant le QR code ci-contre.

vit@express® est édité en français, allemand et italien.

Supervision des éditions: Virginie Rivière. Éditeur: © Verticalizer - Vertical Media Group GmbH, 2502 Bienne. Chef des ventes: Jean-Claude Schmalz. Ont collaboré à cette édition: Svenja Huckle, Martina Musella, Julie Paysant. Graphisme: Dominique Isoird. Éditeur responsable: Clément Charles.

© Toute reproduction partielle ou intégrale de la version imprimée ou digitale faite sans autorisation de la part de l'éditeur est interdite et illégale. Les publicités et les publications sont clairement séparées et identifiables.

neo-angin®

Spray – l'unique alternative
aux mêmes principes actifs que
Collunosol® N^{1,2}

DG
DOETSCH GRETHER

- Dès 6 ans¹ (sur prescription médicale)
- Effet analgésique immédiat¹



neo-angin® – le spécialiste pour tous les types de maux de gorge

¹ Information professionnelle neo-angin® Spray sur www.swissmedicinfo.ch

² Liste des spécialités de l'Office fédéral de la santé publique sur www.spezialtaetenliste.ch

Informations
détaillées sur le
produit



Information professionnelle abrégée neo-angin® Spray: **Principes actifs:** Chlorhexidini digluconas, Lidocaini hydrochloridum. **Produit:** Liste D; LS, 50 ml. 1 ml de spray oral contient: Chlorhexidini digluconas 1 mg, Lidocaini hydrochloridum 2 mg. **Indications:** Traitement local des maladies inflammatoires aiguës de la cavité bucco-pharyngée comme par exemple les aphtes, les gingivites et les inflammations de la muqueuse buccale. Traitement adjuvant lors d'amygdalite, de laryngite, de pharyngite, de candidose buccale ou d'angine. Après une extraction dentaire. Traitement pré- et postopératoire. **Posologie/Mode d'emploi:** Adultes et adolescents à partir de 12 ans; plusieurs (3 à 10) vaporisations par jour. **Contre-indications:** neo-angin® Spray est contre-indiqué chez les patients présentant une hypersensibilité connue aux anesthésiques locaux. **Mises en garde:** Ce médicament n'est pas recommandé chez l'enfant de moins de 6 ans. La préparation ne doit pas être administrée en présence de plaies hémorragiques de la muqueuse. Éviter tout contact avec les yeux. **Interactions:** Il n'existe pas de données à ce sujet. **Grossesse/allaitement:** La lidocaïne présente une certaine toxicité pour l'embryon. neo-angin® Spray avec lidocaïne et chlorhexidine ne doit pas être administré pendant la grossesse et la période d'allaitement. **Effets indésirables:** Fréquent: Lors d'une utilisation prolongée, on constate fréquemment des troubles transitoires du sens gustatif, une sensation de brûlure dans la bouche et une coloration jaunâtre à brunâtre de la langue, des dents, de certains plombages et prothèses dentaires, sans toutefois que ces manifestations n'exigent un arrêt du traitement. Peu fréquent: Irritations locales. Rare: Réactions généralisées d'hypersensibilité. **Surdosage:** Une ingestion accidentelle de grandes quantités peut provoquer des nausées. Traitement symptomatique au besoin. Doetsch Grether AG, 4051 Bâle; mise à jour de l'information: septembre 2008. Informations détaillées sur swissmedicinfo.ch